

2016 Brevet de fin d'études moyennes (BFEM)

Épreuve d'éducation civique

Traiter un sujet au choix

Sujet 1: Dissertation

« Le taux de pauvreté est passé de 55,2% en 2001 à 46,7% en 2011. La pauvreté est plus accentuée en milieu rural avec un taux de 57,1% contre 26,1% à Dakar et 41,2% dans les autres villes ».

In African business Journal n° 10, Avril-Mai Juin 2014 page 29

Identifier deux facteurs de la baisse de la pauvreté au Sénégal, analyser un des facteurs au choix, puis expliquer les disparités entre les villes et les campagnes.

Sujet 2 : Commentaire

Les effets de la période de sécheresse des années 1970 ont mis en évidence les risques graves de dégradation des ressources du fait des fortes pressions anthropiques (exploitation forestière, défrichements agricoles, feux de brousse). Face à cette situation de menace sur les écosystèmes forestiers, des actions de restauration ont été engagées avec une consolidation du dispositif de conservation. Ainsi, le Code Forestier a été révisé par la loi n° 74-46 du 18 juillet 1974, et le décret n° 65-078 du 10 février 1965 relatif à la loi précitée et le décret n° 13-48 du 7 novembre 1987. De même, le Code de la chasse fut modifié par la loi n° 86-04 du 24 janvier 1986 et le décret n° 86-844 du 14 juillet 1986.

www.environnement.gouv.sn.politique

Consignes :

- 1- Définir les termes suivants : écosystème, sécheresse, code forestier. (6 pts)
- 2- Relever dans le texte, les causes de la dégradation des ressources forestières. (6 pts)
- 3- Citer deux mesures tirées du code forestier et/ou du code de la chasse puis analyser une de ces mesures au choix (8 pts)